

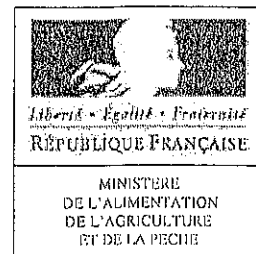
Direction générale  
de l'alimentation

Sous-direction de la  
qualité et de la protection  
des végétaux

Bureau de la  
réglementation et de la  
mise sur le marché des  
intrants

Dossier suivi par : HP

Réf : 9500040SNCO14024



PHILAGRO  
Parc d'Affaires de Crécy  
2 Rue Claude Chappe  
69771 ST DIDIER-AU-MONT-D'OR  
FRANCE

Paris, le 23 JUIN 2015

Objet : Lettre de décision

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-joint la lettre de décision qui fait suite à votre demande d'ajout de second nom commercial, concernant le produit :

N° Intrant : 9500040 - PILOT

AMM n° 9500040

(ce n° intrant et ce nom sont à rappeler dans chaque correspondance concernant ce dossier)

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Vous disposez d'un délai de deux mois, pour contester la présente décision, si vous le souhaitez, devant le Tribunal administratif

Pour le Ministre et par délégation,

Le sous-directeur de la qualité  
et de la protection des végétaux

Alain TRIDOM

Conformément aux dispositions du chapitre III du titre V du livre II de la partie législative du Code Rural et des textes pris pour son application, les décisions suivantes ont été arrêtées dans les conditions ci-dessous :

### Descriptif de l'Intrant

N°intrant : 2140122 Nom commercial : **SMILAX**

Produits Phytopharmaceutiques

N° AMM : 9500040

Firme détentrice : PHILAGRO

Type commercial : Second nom commercial

9500040 - PILOT

Vu la notification de l'Anses n° 2014-0357 du 7 mars 2014.

### Conditions d'emploi

La commercialisation de PILOT (produit de référence) est autorisée sous la dénomination SMILAX (second nom commercial).

### Nouveau nom commercial autorisé

**SMILAX**

Produit de référence PILOT

### Dénominations commerciales

PILOT, COURSIER

### Teneur garantie en matière active

50 G/L

Quinalofop ethyl P

Vous disposez d'un délai de deux mois, pour contester la présente décision, si vous le souhaitez, devant le Tribunal administratif

Pour le Ministre et par délégation,

Le sous-directeur de l'évaluation  
et de la protection des végétaux

23 JUIN 2015

Alain TRIDON